

Zeitschrift:	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
Herausgeber:	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
Band:	- (1938)
Heft:	3
Rubrik:	Verbandsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel sur l'activité de la section de Genève pour l'année 1937

Jusqu'à fin 1937, la situation de notre Association a subi de nombreuses fluctuations dans son recrutement et on ne peut pas dire que son état actuel soit très encourageant. Mais, malgré l'inconstance de quelques membres, nous ne nous laissons pas aller à l'inaction et nous persévérons dans les lignes que nous nous sommes tracées.

Après bien des tribulations, nous pouvons nous réjouir de nouvelles adhésions pour 1938. La création de notre Ecole et des Cours de Perfectionnement ont suscité de l'intérêt parmi les masseurs restés indifférents jusqu'ici et nous espérons que beaucoup viendront grossir nos rangs.

Plusieurs membres inscrits ne nous donnent pas entière satisfaction, principalement sur le chapitre paiement des cotisations. Néanmoins nous les gardons parmi nous membres, quand ils se trouvent dans une situation matérielle peu favorable et quand nous pouvons malgré leur retard leur faire confiance.

Il s'agit pour nous de garder dans nos rangs le plus grand nombre possible de praticiens. Cela nous donne plus de poids à nos revendications auprès de nos Autorités.

Au début de 1937, nous comptions 37 membres, 7 ont démissionné, dont 5 pour manque de travail et impossibilité de payer leur cotisation et 2 pour cause de départ de Genève. Nous avons en plus radié un membre pour manque de correction civile.

A la fin de 1937, nous comptons:

1	Membre d'Honneur, Monsieur le Professeur Besse
2	Membres Honoriaires, Messieurs Bain et Lancoud
21	Membres ayant payé leur cotisations
5	Membres n'ayant pas payé mais que nous gardons
29	Membres au total.

Nous avons tenu dans le courant de 1937 huit séances de Comité et autant d'assemblées générales.

La fréquentation à ces assemblées générales a été restreinte, seul un groupe fidèle et régulier a encouragé le Comité dans ses travaux.

Nos débats ont porté particulièrement sur la question brûlante de l'Ecole et spécialement sur les Cours de Perfectionnement, sur le sujet, non moins important, du niveau moral professionnel, sur les moyens de propagande et sur de nombreuses questions diverses trop longues à énumérer.

Nombreux ont été les pourparlers avec nos Autorités, avec l'Association des Médecins et avec diverses Institutions officielles, concernant les réglementations qu'exigent les besoins de notre profession.

Nous avons travaillé non seulement pour nos membres, mais aussi pour l'ensemble des praticiens à Genève, c'est un moyen de propagande. Nous avons tenu des réunions générales, auxquelles tous les praticiens, sans exception, ont été invités. Ces réunions sont prévues dans notre programme de propagande. Nous en bénéficierons certainement cette année.

Quant aux démonstrations pratiques, nos cours de perfectionnement, commencés au mois de décembre dernier, nous donnent pleine satisfaction et nous servent aussi de propagande.

Concernant l'assistance, jamais aucun de nos membres ni aucun praticien ne nous en a fait la demande. Du reste nous devons le déclarer, le petit nombre de nos membres fidèles à ses engagements ne nous permettrait pas à notre Caisse d'y pourvoir.

Nous espérons que ce rapport très succinct répondra à vos désirs et nous vous présentons, chers Collègues, nos plus cordiales salutations.

Le Président: Ph. Favre